

Ouverture de concours pour les différents corps de catégorie B et C

ADJAENES

Principaux 2^{ème} classe (P2)

1347 postes sont ouverts dont 897 pour l'enseignement supérieur et l'éducation nationale : 385 en concours externe et 512 en concours interne.

Vous trouverez ci-dessous la répartition par académie

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 ^e CLASSE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
Académie	Concours externe	Concours interne
Aix- Marseille	-	34
Amiens	-	18
Besançon	2	2
Bordeaux	-	30
Clermont- Ferrand	-	5
Corse	-	2
Créteil	30	30
Dijon	12	12
Grenoble	8	12
Lille	-	65
Lyon	32	40
Montpellier	16	0
Nancy-Metz	32	24
Nantes	20	23

Nice	16	-
Orléans-Tours	24	25
Paris	44	30
Poitiers	11	10
Rennes	18	19
Réunion (La)	-	3
Rouen	-	27
Strasbourg	27	22
Toulouse	14	-
Versailles	78	78
Mayotte	1	1
Totaux	385	512

En outre, 167 postes sont offerts aux bénéficiaires du [code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre](#) et 101 postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'[article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984](#) modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, répartis dans les corps concernés ainsi qu'il suit :

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2e CLASSE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
Académie	Anciens combattants et victimes de guerre	Travailleurs handicapés
Administration centrale	2	0
Aix-Marseille	4	2
Amiens	2	1



Besançon	1	1
Bordeaux	4	1
Créteil	8	8
Dijon	3	2
Grenoble	3	1
Lille	8	3
Lyon	7	0
Montpellier	4	3
Nancy-Metz	9	9
Nantes	6	2
Nice	1	1
Orléans-Tours	6	3
Paris	6	3
Poitiers	4	4
Reims	0	1
Rennes	6	3
Réunion (La)	2	1
Rouen	3	2
Strasbourg	6	2
Toulouse	2	1
Versailles	21	11

Totaux	118	65
--------	-----	----

Pour les autres ministères¹



SAENES

Classe normale.

Ouverture de 1290 postes dont 458 pour le ministère de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur : 235 en concours externe et 223 en concours interne

Secrétaires administratifs de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur		
Académie	Concours externe	Concours interne
Aix-Marseille	21	00
Amiens	0	11
Besançon	5	7
Bordeaux	11	11
Caen	4	6
Clermont-Ferrand	5	0
Corse	2	1
Créteil	16	19
Dijon	10	9

¹ Arrêté du 12 avril 2018 fixant au titre de l'année 2018 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036809165&dateTexte=&categorieLien=id>



Grenoble	10	20
Guadeloupe	0	2
Lille	9	12
Limoges	4	5
Lyon	11	7
Montpellier	8	8
Nancy-Metz	1	3
Nantes	9	10
Orléans-Tours	10	11
Paris	28	28
Poitiers	4	5
Reims	7	5
Rennes	6	7
Réunion (La)	0	2
Rouen	10	0
Strasbourg	7	8
Toulouse	9	0
Versailles	28	24
Mayotte	0	2
Totaux	235	223

En outre, 144 postes sont offerts aux bénéficiaires du [code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre](#) et 97 postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'[article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984](#) modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, répartis dans les corps concernés ainsi qu'il suit :

Secrétaires administratifs de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur		
Académie	Anciens combattants et victimes de guerre	Travailleurs handicapés
Aix-Marseille	3	2
Amiens	2	2
Besançon	2	1
Bordeaux	2	1
Caen	1	1
Clermont-Ferrand	1	0
Créteil	2	7
Dijon	2	2
Grenoble	4	2
Lille	2	2
Limoges	2	0
Lyon	2	1
Montpellier	3	2
Nancy-Metz	1	2
Nantes	3	1

Orléans-Tours	2	2
Paris	5	4
Poitiers	2	1
Reims	1	1
Rennes	2	1
La Réunion	1	0
Rouen	1	1
Strasbourg	2	1
Toulouse	1	1
Versailles	6	4
Totaux	55	42

Pour les autres ministères²

² Arrêté du 13 avril 2018 fixant, au titre de l'année 2018, le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036830964&dateTexte=&categorieLien=id>